

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pépé vient diner¹

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Par hasard, la commune française de Bioule a mis sur pied une démarche intéressante qui porte des fruits inattendus. Depuis deux ans, la cuisine scolaire de ce petit village accueille également des personnes âgées. Aucune règle n'avait été posée quand au plan de table et rapidement, une mixité intergénérationnelle s'est mise en place autour d'un repas partagé, au bénéfice tant des petites têtes blondes que des aînés.

Dresser des ponts entre les générations fait partie de bien des programmes politiques, mais cette intention reste souvent délicate à mettre en oeuvre. L'expérience menée à Bioule est tout à fait intéressante. D'abord elle permet à certains aînés de sortir de chez eux pour aller à la rencontre d'enfants, brisant ainsi un isolement social parfois problématique. Ensuite, elle apporte aux plus jeunes un contact enrichissant de personnes du quartier qui ont toute une expérience de vie à partager. Enfin, elle pourrait représenter un moyen simple de tisser des liens de proximité.

Les restaurants scolaires relève de structures parascolaires, mais rien n'empêche la commune de Vernier de mener sur son sol un projet pilote d'ouverture d'un ou plusieurs restaurant scolaire à des personnes âgées. Sur la base du bilan qui pourrait être tiré de cette expérience, une généralisation pourrait être envisagée.

Au bénéfice de ces explications, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, l'acceptation du projet de délibération ci-après.

X. Chillier, E. Schauffelberger, G. Metushi, O. Perroux

Conseiller-ère-s municipal-e-s

Vernier, le 2 mars 2017

¹ Mémé peut venir aussi. Par soucis de concision et de bonne représentation des minorités, le titre est arboré du genre le moins représenté aux âges avancé, soit le masculin.

MOTION DU CONSEIL MUNICIPAL

relative à

Pépé vient diner²

Vu les articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier ;

le Conseil municipal

décide

1. de demander au Conseil administratif de mettre sur pied un projet expérimental d'ouverture d'une ou plusieurs cuisines scolaires à des personnes âgées du quartier.
2. D'aligner pour les nouveaux utilisateur-trice-s le prix des repas sur ceux pratiqués pour les enfants.
3. De mener après quelques mois d'existence du projet un bilan de l'expérience et d'en rapporter les résultats au Conseil municipal.

² Mémé peut venir aussi. Par soucis de concision et de bonne représentation des minorités, le titre est arboré du genre le moins représenté aux âges avancé, soit le masculin.